Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-215600453-20261105-2026_11_03_03-DE

Mardi 3 Novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois novembre, le Conseil Municipal de Le Cours dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HOUEIX Raymond, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice 15
Nombre de présents 12
Nombre de votants 12
Date de la convocation 28 octobre 2026

PRESENTS HOUEIX Raymond TRIBALLIER Joël LE NOCHER Delphine
BROHAN Hervé POISSEMEUX Emmanuelle LE GUILLANTON Hippolyte
RETO Ronan BOLAN Alexandre PAUL Aurélie
TOUZÉ Maëlle BOURHIS Antoine BOURHIS Typhaine
ABSENTS
EXCUSES MONNIER Karine LE BRUN Delphine
NON EXCUSES LE COURTOIS Anthony

Désignation du secrétaire de séance : Aurélie PAUL

Subventions aux associations

Délibération 2026-11-03-03

Les demandes de subvention ont été étudiées par la commission fiances du 22 octobre 2026. Ci-dessous les montants proposés au conseil municipal :

Montant prévu au budget 2026 5 450 €

Subventions aux associations

	2025	2026	
	versé	proposé	
LE COURS			
AMICALE LAIQUE	2 112,00 €	2 112,00 €	32€ par enfant
LES COURTISANS	310,00 €	310,00 €	
LES TEMPLIERS DE LANVAUX	310,00 €	310,00 €	
SOCIETE DE CHASSE	310,00 €	310,00 €	
US LE COURS	900,00 €	900,00 €	
BOULES LE COURS	310,00 €	310,00 €	
MOBAR C'HOUR	100,00 €	200,00 €	
ARTISAN'ARZ	100,00 €	200,00 €	

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-215600453-20261105-2026_11_03_03-DE

PASSIONS ET CREATIONS		100,00 €
EXTERIEURES		
TELETHON	0 €	35,00 €
CROIX ROUGE	35,00 €	35,00 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR	150,00 €	120,00 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	35,00 €	35,00 €
ALCOOL ASSISTANCE	35,00 €	0,00 €
SAPEURS POMPIERS	35,00 €	0,00 €
AFSEP (sclérose en plaques)	35,00 €	0,00 €
APF France Handicap	35,00 €	35,00 €
EN AVANT LES P'TITS LOUPS	€	35,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	€	30,00 €
	4 812,00 €	5 077,00 €

Après délibération il est décidé, à l'unanimité des membres présents d'autoriser Monsieur Le Maire à verser les subventions aux associations.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Au registre sans les signatures

À Le Cours le 04 novembre 2026

Raymond HOUEIX
Maire de Le Cours

Aurélie PAUL
La secrétaire de séance

